

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 29.05.02.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la demande : 05.12.03 Bulletin 03/49.

56 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Ce dernier n'a pas été établi à la date de publication de la demande.*

60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

71 Demandeur(s) : LE BRETON YANN — FR.

72 Inventeur(s) : LE BRETON YANN.

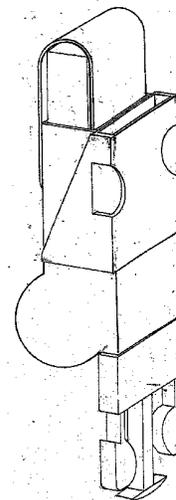
73 Titulaire(s) :

74 Mandataire(s) :

54 COURROIE EVOLUTIVE AVEC HOUSSE POUR OBJETS PORTABLES.

57 La présente invention concerne un dispositif de sangle avec tensionneur pour objets portables, qui se présente sous la forme d'une housse équipée d'une courroie étirable procurant un arrimage efficace de ces objets au niveau du corps, ce qui permet de se passer de poches ou de sacs. De plus le dispositif de mise en tension de la courroie permet de s'adapter à tous les types de morphologies et supprime les excédents de sangles grâce au rappel automatique de celle-ci.

Le dispositif selon l'invention permet de répondre à ces besoins, il comporte en effet selon une première caractéristique un ensemble mobile défini par deux éléments complémentaires: la courroie à longueur variable, équipée de son système de bouclage, qui permet le portage et l'enrouleur qui permet l'allongement, la mise en tension et le retrait automatique de celle-ci. Selon une deuxième caractéristique, une housse vient compléter le dispositif, celle-ci est solidaire de l'enrouleur, elle permet d'accueillir et de fixer l'objet à porter tout en le protégeant de chocs éventuels.



La présente invention concerne un dispositif de sanglage avec tensionneur pour objets portables, qui se présente sous la forme d'une housse équipée d'une courroie étirable procurant un arrimage efficace de ces objets au niveau du corps, ce qui permet de se passer de poches ou de sacs. De plus le dispositif de mise en tension de la courroie permet de s'adapter  
5 à tous les types de morphologies et supprime les excédents de sangles grâce au rappel automatique de celle-ci.

Le dispositif selon l'invention permet de répondre à ces besoins, il comporte en effet selon une première caractéristique un ensemble mobile défini par deux éléments complémentaires : la courroie à longueur variable, équipée de son système de bouclage, qui permet le portage et  
10 l'enrouleur qui permet l'allongement, la mise en tension et le retrait automatique de celle-ci.

Selon une deuxième caractéristique, une housse vient compléter le dispositif, celle-ci est solidaire de l'enrouleur, elle permet d'accueillir et de fixer l'objet à porter tout en le protégeant de chocs éventuels.

15 Selon des modes particuliers de réalisation, la taille et la forme de la housse peuvent varier en fonction de la nature de l'objet à porter.

Les dessins annexés illustrent l'invention :

La figure 1 représente un téléphone portable équipé du dispositif de sanglage (qui n'est pas  
20 bouclé) ce qui donne une idée sur la taille de ce dispositif et de son architecture ; elle constitue la vue pour l'abrégi.

La figure 2 représente le téléphone portable équipé du dispositif de sanglage, on constate que sa courroie étirée est en cours d'installation.

La figure 3 représente l'objet équipé de sa courroie qui est bouclée dans la boîte de  
25 « clipsage ».

La figures 4 représente l'objet et sa courroie bouclée en cours d'étirement, prêt à être installée sur le corps se son utilisateur.

En référence à ces dessins le dispositif comporte un ensemble mobile, composé d'un  
30 enrouleur (1) dans lequel vient se lover une courroie textile (2) étirable. L'enrouleur (1) est un petit boîtier de plastique dans lequel vient jouer un axe qui est mis sous tension par le biais d'un ressort en spirale solidaire du boîtier. La courroie textile (2) est fixée à cet axe et vient s'enrouler autour de celui-ci. L'extrémité libre de la courroie textile (2) est dotée d'un embout

embout spécifique, que nous appellerons «tête de clipsage » (3) (partie mâle). Cette «tête de clipsage » (3) se présente sous la forme d'un trident de plastique, équipé d'ergos extérieurs flexibles dont le rôle est de s'accrocher à leur partie complémentaire. Cette partie complémentaire se matérialise sous la forme d'un petit boîtier de plastique, soudé au corps de l'enrouleur (1) et pourvu de deux ouvertures latérales permettant l'emboîtement ou le dégagement des ergos de la « tête de clipsage » (3), nous l'appelons « boîte de clipsage » (4) (partie femelle). L'ensemble « tête de clipsage » (3) et « boîte de clipsage » (4) est similaire aux pièces d'attaches équipant la plupart des sacs et sangles disponible sur le marché.

Cet ensemble mobile vient se coupler à la housse (5) dans laquelle est conditionné l'objet, en l'occurrence, un téléphone portable. La housse (5) est fixée à l'ensemble mobile, sur sa partie supérieure, ainsi qu'à la « boîte de clipsage » (4) et possède un certain nombre d'aménagements : parties rabattables ; façade plastifiée ; ouvertures et accroches velcro (marque déposée) susceptibles de permettre ou de faciliter la manipulation de l'objet porté, lors de son utilisation.

Lorsque l'ensemble mobile est bouclé, (fig. 3) (la « tête de clipsage » (3) est alors logée dans la « boîte de clipsage » (4)) il suffit d'étirer la courroie textile (2) pour calibrer celle-ci en fonction de la manière dont on désire porter cet objet : autour de la taille ; en bandoulière ; autour du torse, etc... Dès qu'on cesse de porter l'objet, la courroie (2) (sous tension permanente) reflue automatiquement dans le boîtier de l'enrouleur (1), faisant totalement corps avec l'objet.

25

30

## REVENDICATIONS

- 1) Dispositif de sanglage, destiné au portage « d'objets portables » caractérisé en ce qu'il comporte un ensemble mobile, composé d'un enrouleur (1) dans lequel vient se lover une courroie textile (2) étirable.  
5
- 2) Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'enrouleur (1) est un petit boîtier de plastique dans lequel vient jouer un axe qui est mis sous tension par le biais d'un ressort à spirale solidaire du boîtier.
- 3) Dispositif selon les revendications 1 & 2, caractérisé en ce que la courroie textile (2) est fixée à cet axe et vient s'enrouler autour de celui-ci.  
10
- 4) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'extrémité libre de la courroie textile (2) est dotée d'un embout spécifique, que nous appellerons « tête de clipsage » (3) (partie mâle).
- 5) Dispositif selon la revendication 4, caractérisé en ce que la « tête de clipsage » (3) se présente sous la forme d'un trident de plastique, équipé d'ergos extérieurs dont le rôle est de s'accrocher à leur partie complémentaire.  
15
- 6) Dispositif selon la revendication 5, caractérisé en ce que la partie complémentaire de la « tête de clipsage » (3) se matérialise sous la forme d'un petit boîtier de plastique, soudé au corps de l'enrouleur (1) et pourvu de deux ouvertures latérales permettant l'emboîtement ou le dégagement des ergos de la « tête de clipsage » (3), nous l'appelons « boîte de clipsage » (4) (partie femelle).  
20
- 7) Dispositif selon les revendications 4 ;5 ;6, caractérisé en ce que l'ensemble « tête de clipsage » (3) et « boîte de clipsage » (4) est une pièce d'attache standard.
- 8) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'ensemble mobile vient se coupler à la housse (5) dans laquelle est conditionné l'objet, en l'occurrence un téléphone portable.  
25
- 9) Dispositif selon la revendications 8, caractérisé en ce que la housse (5) est fixée à l'ensemble mobile, c'est à dire à la partie supérieure de l'enrouleur (1) ainsi qu'à la « boîte de clipsage » (4).
- 30 10) Dispositif selon la revendication 8, caractérisé en ce que la housse (5) possède des aménagements tels que : parties rabattables ; façade plastifiée ; ouverture ou accroches velcro (marque déposée) etc... susceptible de permettre ou de faciliter la manipulation de l'objet, lors de son utilisation.

1/4

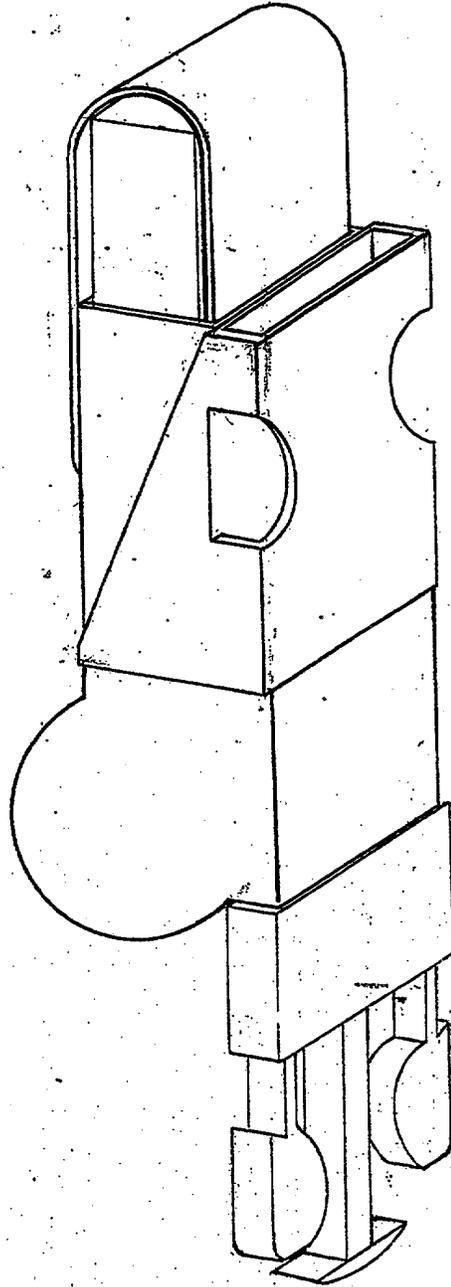


FIG. 1

2/4

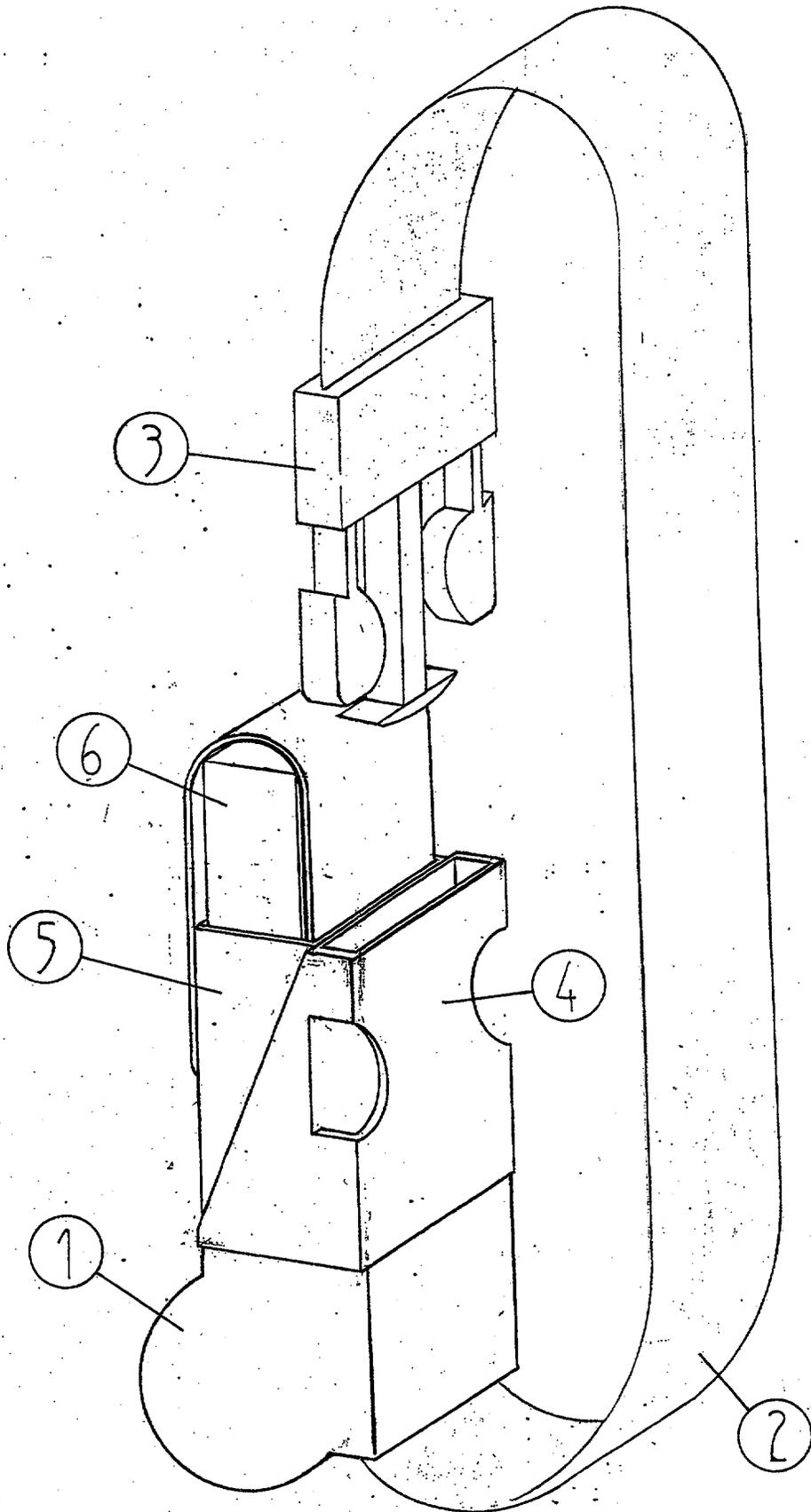


FIG. 2

3/4

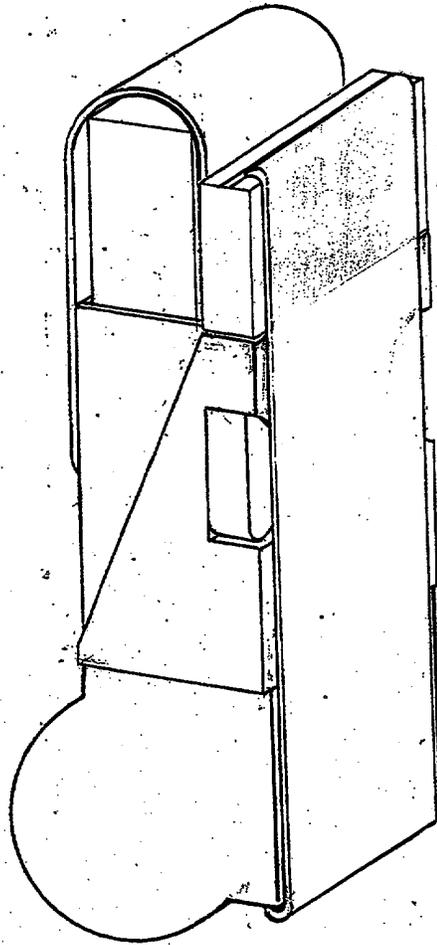


FIG. 3

4/4

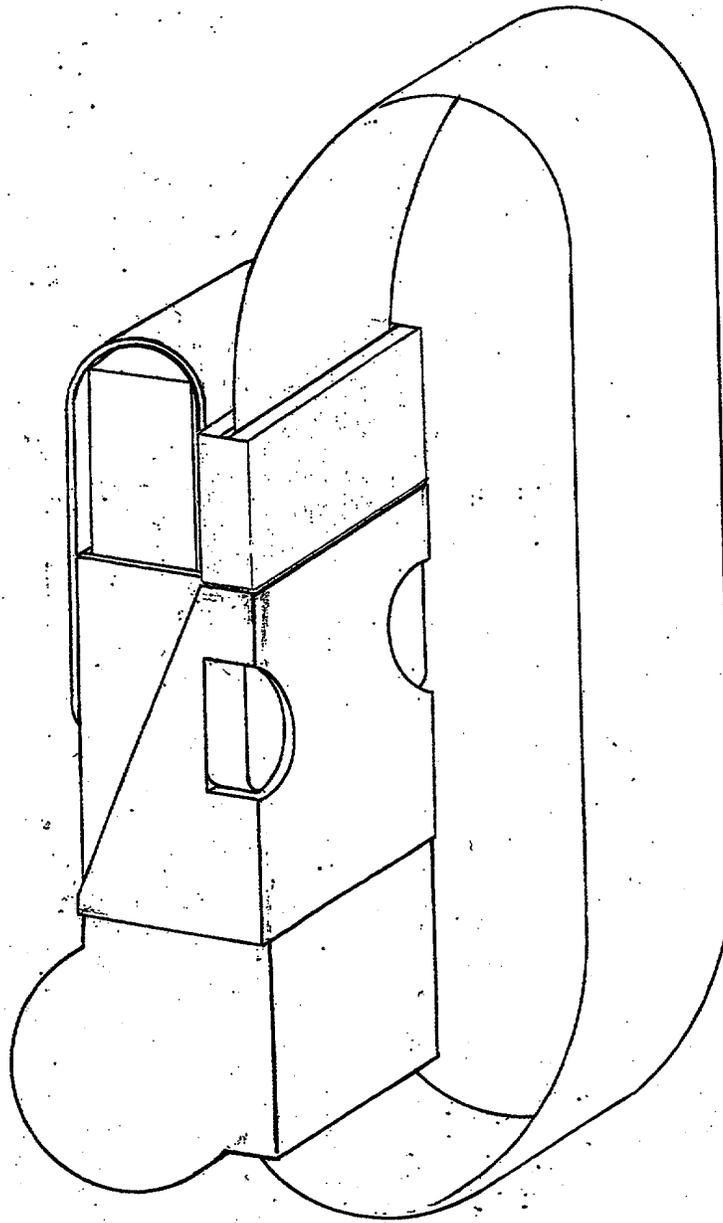


FIG. 4